

## ATELIER N°3

Les Obligations Réelles Environnementales : les CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS mobiliser au service des politiques publiques locales

Date: 27/11/2025

<u>CO-PILOTES</u> :	<ul> <li>Alexis Bataille (CEN Nouvelle-Aquitaine)</li> </ul>
<u>RAPPORTEUR(S)</u> :	<ul><li>Alain Meuheust (CEN Loir et Cher)</li></ul>
<u>Intervenants</u> :	<ul> <li>Marie-Hélène Philippe (Bretagne Vivante)</li> <li>Romain Melot (INRAE) et Guillaume Pain (ESA)</li> <li>Claude Naud (Maire de Corcoué-sur-Logne)</li> <li>Anaïs Gentit (WWF)</li> </ul>
<u>RÉSUMÉ</u> :	Les ORE, contrats de protection de la biodiversité, sont largement déployées dans le réseau des Conservatoires d'espaces naturels sur tout type de milieux et de surfaces. A date, la centaine d'ORE protègent près de 1800 hectares de foncier. Un tiers des propriétaires ayant signé une ORE avec un Conservatoire sont des personnes publiques. L'atelier propose d'explorer l'utilisation des ORE par et avec les collectivités territoriales, et en lien avec les différentes politiques publiques notamment sectorielles.
CONTEXTE :	La recherche de nouveaux outils fonciers de protection de l'environnement dans un contexte d'incertitude grandissante quant à la protection des espaces naturels et aux sollicitations, notamment auprès de Conservatoires d'espaces naturels, de plus en plus de communes.
PROBLÉMATIQUE :	Le contrat ORE est un outil très souple, qui peut être mis en œuvre par tout type d'acteurs. La problématique est celle de l'appropriation par les collectivités, avec les spécificités qu'elles peuvent rencontrer en pratique du fait de leur statut.
OBJECTIFS:	L'objectif principal est d'illustrer comment les collectivités peuvent s'emparer du contrat ORE pour protéger durablement le patrimoine naturel de leur territoire, que ce soit en tant que propriétaire ou en tant que cocontractant. Cela permettra aux







ATELIER N°3

Les Obligations Réelles Environnementales : les CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS mobiliser au service des politiques publiques locales

Date: 27/11/2025

	cocontractants de mieux appréhender comment intégrer l'ORE dans leur stratégie foncière, notamment pour les collectivités.
CONTENU: (Sujets et interventions)	<ul> <li>Marie-Hélène Philippe – Vice-Présidente Finistère sud de Bretagne Vivante : présentation de la stratégie ORE de l'association.</li> <li>Romain Melot et Guillaume Pain - INRAE : présentation des résultats des travaux sociologiques menés sur la motivation des propriétaires à conclure des ORE, sur les enjeux des collectivités et sur les interactions entre elles.</li> <li>Claude Naud – maire de Corcoué-sur-Logne (44) : témoignage de la part d'un élu engagé dans la protection du vivant sur sa commune, et en cours de signature d'une ORE avec le Conservatoire d'espaces naturels des Pays-de-la-Loire.</li> <li>Anaïs Gentit : retour d'expériences sur une ORE forestière signée avec le SIGFRA (syndicat forestier)(52), le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et le Parc national des forêts : processus, apprentissages, points de vigilance.</li> </ul>
SYNTHÈSE : (Conclusions de l'atelier)	À RETENIR









ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025

ATELIER N°3

25ÈME CONGRÈS DES Les Obligations Réelles Environnementales : les CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS mobiliser au service des politiques publiques locales

Date: 27/11/2025





